



Auto-Ecole CESR 77
33 Avenue Jean Baptiste Clément
77290 Mitry-Mory.
Tél : 01.64.27.15.49.

Qualiopi
processus certifié



Horaires de Bureau et Séance de Code :

Lundi : 14/19h

Mar / Mer / Jeu/ Vend : 10h/12h – 14h/19h

Samedi : 10h/14h

Critère 1.6

Formation post permis auto

Public concerné :

Jeunes conducteurs ayant le permis de conduire depuis moins de 2ans : elles prennent la forme d'un rendez-vous d'évaluation (RVE), fixé 6 mois à 1 an après l'obtention du permis, basé sur le volontariat.

Les conducteurs expérimentés : elles prennent la forme d'un rendez-vous (RVP), à partir d'une ancienneté de permis de 10ans, basé sur le volontariat.

Objectifs :

Sensibiliser les jeunes conducteurs aux dangers de la route (vitesse, alcool, drogue,...) et à l'éco-conduite.

Logique de perfectionnement de la conduite, actualisation des connaissances générales sur la signalisation, l'infrastructure, les règles de circulation et de favoriser la prise de conscience des facteurs de risques (vitesses, alcool, fatigue...)

Conditions requises :

Etre titulaire du permis B

Durée de la formation :

Les formations sont assurées par des professionnels de l'enseignement de la conduite dans des organismes ayant reçu le label « formation post-permis-sécurité-routière » délivré par le préfet. Le label est lié au respect d'un cahier des charges et à la formation spécifique préalable de l'animation des stages.

Le stage s'effectue sur une journée complète (entre 6h-8h) mais peut aussi scindé en deux séquences. Le nombre de participants par stage est de 6 élèves minimum et de 12 maximums. Le stage comporte une phase d'évaluation de la conduite des stagiaires et phase une d'animation. Lors de la première phase, l'animateur est accompagné au maximum de 3 élèves. Chacun des 3 participants conduit à tour de rôle avec le formateur et une première évaluation est faite. La seconde phase consiste à amener le stagiaire à prendre conscience de ses motivations et représentations par rapport à la sécurité routière et à le sensibiliser aux dangers de la route et aux situations à risques.

Programme :

1. Accueil

Présentation et tour de table

2. Effets et méfaits de la vitesse

Les lois psychophysiologiques

Le conducteur : mode de fonctionnement

Perception visuelle

Capacité d'estimation

Répartition des défaillances

Vitesse et distance d'arrêt.

3. Exercices pratiques

Estimation de la vitesse et des distances

Evaluation des distances d'arrêt

4. Alcool, drogue et autres produits psychoactifs, téléphone et conduite.

Alcool- Equivalence des verres

Alcool : Troubles

Sanctions

Conséquences par l'assurance

Drogues : les effets

Sanctions encourues

5. Exercices pratiques

Conduite économique

Conduite apaisée

6. Théorie de l'éco-conduite

Définition

Entretien

7. Bilan de la journée

Attestation de formation post-permis auto.

Numéro d'agrément : E 100 771 813 0 – Numéro Siret : 519 712 038 00016 – Site internet : WWW.CESR-AE.COM

Responsable MR.CHELLAH
[lateamcesr sur les réseaux :](#)

